Logement et sécurité

St-Pée-sur-Nivelle - Senpere Beti Aintzina fait part de ses projets.

Catherine Marchand

Depuis mars 2008, Pierre-Marie Nousbaum est conseiller municipal de Saint-Pée-sur-Nivelle. Il fait équipe avec ses colistiers Marie-Hélène Hirigoyen, Robert Comat et Benoît Estaynou. Le groupe d'opposition a convoqué un point presse de rentrée où il aborde les dossiers qui le préoccupent.

La Semaine du Pays basque : *Quel est votre engagement pour la commune ?*

Pierre-Marie Nousbaum : *Sur le fonds, je ne partage pas la vision de l'équipe municipale conduite par Christine Bessonart. L'avenir de notre commune se construit sur des valeurs et une vision d'avenir. Par des projets cohérents, la politique financière menée par la commune doit prendre en compte l'intérêt général des Senpertars et des générations futures. Quelle commune pour 2014 ou 2020 ? Quel avenir pour le quartier du Lac, l'aménagement du bourg, le désenclavement de la Nivelle.... ? Des questions trop souvent sans réponses, si ce n'est du coup à coup. Je déplore que la majorité municipale mène une politique budgétaire trop étriquée qui engendre de fait une politique de projets qui manque de souffle.*

/ LSPB/CATHERINE MARCHAND /

Pierre-Marie Nousbaum (à droite) : « Notre groupe défend des valeurs et une vision différente pour l'avenir de Saint-Pée ».

LSPB : *Quelles sont vos propositions pour l'avenir de Saint-Pée-sur-Nivellee ?*

Pierre-Marie Nousbaum : *Aujourd'hui, deux sujets nous tiennent à cœur : le logement des jeunes ménages senpertars, et la sécurité lors des fêtes. La commune envisage de créer un lotissement à des prix inférieurs à ceux du marché de l'immobilier, ce qui est favorable pour l'accession à la propriété. Nous avons proposé à Mme le maire de mettre en application le « Pass foncier et la Maison à 15 euros par jour » Ce principe dissocie le prix du terrain du prix du bâti : le remboursement de la maison se fera sur une durée de 18 à 25 ans, et le terrain sur une durée de 10 à 15 ans. Le ménage bénéficie à tout moment pendant la durée du bail, de la possibilité de lever l'option d'achat portant sur le terrain. Le financement du Pass Foncier ouvre le droit à une TVA à 5,5 % au lieu de 19,6 % pour les constructions neuves.*

LSPB : *Et la question de la sécurité lors des fêtes ?*

Pierre-Marie Nousbaum : *Forte de son étendue, la commune compte quatre grandes fêtes de quartier : le bourg fin juin, Amotz mi-juillet, Ibarron fin septembre et le Lac. Ces rassemblements accueillent des milliers de personnes dont la responsabilité incombe aux organisateurs des festivités. Nous avons tous en mémoire le cas du président du comité des fêtes de Domezain qui a dû comparaître devant le Tribunal suite à un accident de la route survenu durant les fêtes du village. Dans le but de sensibiliser tous les acteurs d'une manifestation, Benoît Estaynou proposera au maire de créer une commission sécurité regroupant les représentants de la commune, des organisateurs, des pompiers et de la gendarmerie, et de lancer un « Kit sécurité » regroupant tous les moyens et structures pour mieux accompagner les comités organisateurs et bénévoles. À ce titre, le comité des fêtes d'Ibarron innovera avec la mise en place d'une navette gratuite prise en charge par le comité pour la soirée du « Petit cochon » du vendredi.*

Réunion publique d'information le vendredi 3 octobre, salle Olaizola, quartier du lac à 19 h.